



VACANCES D'ETE

Demande d'inscription à l'accueil de Loisirs vacances d'été

Date limite d'inscription le 11 juin 2010

Accueil de Loisirs

Cercottes

Nom du responsable légal : M. Mme Melle

⇒ Indiquez le ou les enfant(s) à inscrire :

NOM :		PRÉNOM :		NÉ(E) LE	__ / __ / ____
NOM :		PRÉNOM :		NÉ(E) LE	__ / __ / ____
NOM :		PRÉNOM :		NÉ(E) LE	__ / __ / ____



Adresse complète:



Téléphone : _____



N° allocataire CAF : (7 chiffres + 1 lettre)

QF :

(fournir la notification caf 2010 ou attestation d'octobre 2009)



Avez-vous rempli pour l'année scolaire 2009 /2010 une fiche de renseignement sanitaire ? **OUI** **NON**
(Si non, merci d'en remplir une par enfant. Imprimé disponible en Mairie, et aux bureaux de Cigales et Grillons.)

Durant ces périodes l'accueil de Loisirs aura lieu à GIDY

- Du 5 au 9 Juillet 2010 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
- Du 12 au 16 Juillet 2010 4 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
- Du 19 au 23 Juillet 2010 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
- Du 26 au 30 Juillet 2010 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....

Cochez les semaines qui vous intéressent

Durant ces périodes le Centre de Loisirs aura lieu à CERCOTTES

- Du 2 au 6 Août 2010 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
- Du 9 au 13 Août 2010 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
- Du 16 au 20 Août 2010 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
- Du 23 au 27 Août 2010 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....

LE PAIEMENT EST OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION



Tarif	Nbre de Semaine	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre

Par carte bancaire : N°

3 derniers chiffres au dos : Date d'expiration : Nom du titulaire.....

Date : __ / __ / ____ Signature :



Par chèques
A l'ordre de Cigales et Grillons
(précisez au dos de votre chèque le nom et prénom de l'enfant)



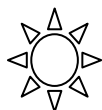
Par chèques vacances ANCV



A.....

Signature :

Le __ / __ / ____



► Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Cercottes.
 Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité
 Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

► Lieux :

 Horaire des garderies A l'accueil de loisirs * le matin : de 7h30 à 9h * le soir : de 17h à 18h00	Accueil de Loisirs de Juillet Ecole maternelle Rue de Malvoiviers 45520 GIDY Tél : 02.38.75.41.10 <hr/> Accueil de Loisirs d'Août Local multi accueil Rue Louise Dubel 45520 CERCOTTES	 Les rendez-vous ! Le 02 Juin 2010 : Réunion d'informations à 18h00 à la Salle Malvoiviers rue Malvoiviers à Gidy Le 11 Juin : <u>Date limite d'inscription</u>
---	--	---

► Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert certaines semaines des vacances scolaires (sauf jour férié).
 De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h00.

► Conditions d'inscription et modalité de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire en Mairie ou aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier).

* La **date limite d'inscription est fixée au 11 juin 2010**. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'été.

* Les inscriptions se font à la semaine.

► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

Enfant domiciliés à CERCOTTES	1 ^{ère} tranche 0 à 264	2 ^{ème} tranche 265 à 398	3 ^{ème} tranche 399 à 532	4 ^{ème} tranche 533 à 666	5 ^{ème} tranche 667 à 710	6 ^{ème} tranche 711 à 900	7 ^{ème} tranche 901 et +
Semaine 1, 3 & 4 (5 jrs)	13,90 €	21,95 €	31,30 €	42,15 €	47,70 €	73,50 €	83,50 €
Semaine 2 (4 jrs)	11,12 €	17,56 €	25,04 €	33,72 €	38,16 €	58,80 €	66,80 €



En cas de non présentation du justificatif QF 2010 le tarif appliqué sera le **tarif maximum**.
 (notification caf 2010 ou attestation de octobre 2009)

► Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.

► Mode de règlement possible et facilité de paiement :

⇨ Par chèques
 (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

⇨ Par carte bancaire :

⇨ Par chèques vacances ANCV

► Annulation :

* Pour raisons médicales : une journée d'absence sera remboursée selon les conditions cumulatives suivantes (absence d'au moins 2 jours + présentation d'un certificat médical sous huit jours)

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.